

A Saint-André-les-Alpes,
Le 22 juillet 2020

PÔLE **ADMINISTRATION GENERALE**
Service : **Gestion des assemblées et des
relations avec les mairies**
Réf. AD/OD/2020/0779
Suivi par : Amélie DEMANDOLX
04.92.89.09.94
Secretariat.assemblees@ccapv.fr

Mesdames, Messieurs les conseillers
communautaires de la
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon
Sources de Lumières

Objet : Convocation conseil communautaire

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

Je vous invite à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se déroulera

Mardi 28 juillet 2020 à 17h30
Salle polyvalente de St André les Alpes

L'ordre du jour de cette réunion est joint à la présente convocation.

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 modifiée par la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020, applicable jusqu'au 30 août 2020 aux fins de respecter les conditions sanitaires en vigueur pour lutter contre l'épidémie de covid-19, et au regard de la configuration de la salle dans laquelle se déroulent les séances du conseil communautaire, la capacité d'accueil du public sera limitée à 6 personnes avec port du masque obligatoire. Tous les conseillers communautaires seront également invités à porter un masque sanitaire, qui sera fourni par la communauté de communes.

En cas d'absence vous êtes invités à nous retourner par mail (à secretariat.assemblees@ccapv.fr) le pouvoir complété ou à solliciter la présence de votre suppléant(e) pour les communes n'ayant qu'un représentant.

Pour toute question ou demande de précision concernant les dossiers présentés lors de cette réunion Monsieur Olivier DUSAUTOIS (DGS) et Madame Sandrine BOUCHET (DGA) se tiennent à votre disposition en amont de cette réunion.

Dans l'attente et vous remerciant par avance pour votre présence, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Maurice LAUGIER